



Joies & Loisirs / Complexe sportif
Rue Clovis JACQUIERT
51520 Saint Martin sur le Pré
Courriel : presidente@joiesetloisirs.com

Convocation à l'Assemblée Générale de l'Association « Joies et Loisirs »

Le vendredi 4 mars 2022 à 19h00.
Salle de réunion du Complexe Sportif - SAINT MARTIN SUR LE PRE

Ordre du jour prévu :

1. **Approbation du procès-verbal Assemblée Générale saison 2020/2021**
2. **Rapport Moral**
3. **Rapport D'activité 2020/2021**
4. **Rapport Financier 2020/2021**
5. **Rapport du vérificateur aux comptes exercice 2020/2021**
6. **Renouvellement des membres du bureau et désignation de la présidence**
7. **Budget Prévisionnel 2021/2022**
8. **Projet saison 2021/2022**
9. **Licence et Cotisation 2022/2023**
10. **Questions diverses**

Toutes les personnes désireuses de participer au bureau de l'association doivent se faire connaître avant le 27 février 2022.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, je vous adresse mes cordiales salutations.

La Présidente.

Christine MOTTET

Si vous ne pouvez être présent,
Merci de donner pouvoir à la personne de l'association de votre choix,
Muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé.

✂-----

BON POUR POUVOIR (Valable pour les adhérents)

Je, soussigné(e).....

Donne pouvoir à

Pour me représenter et délibérer en mon nom sur toutes les questions qui seront soumises au vote de l'Assemblée Générale du 4 mars 2022.

Fait à.....le.....

Signature (précédée par la mention manuscrite "Bon pour pouvoir").